



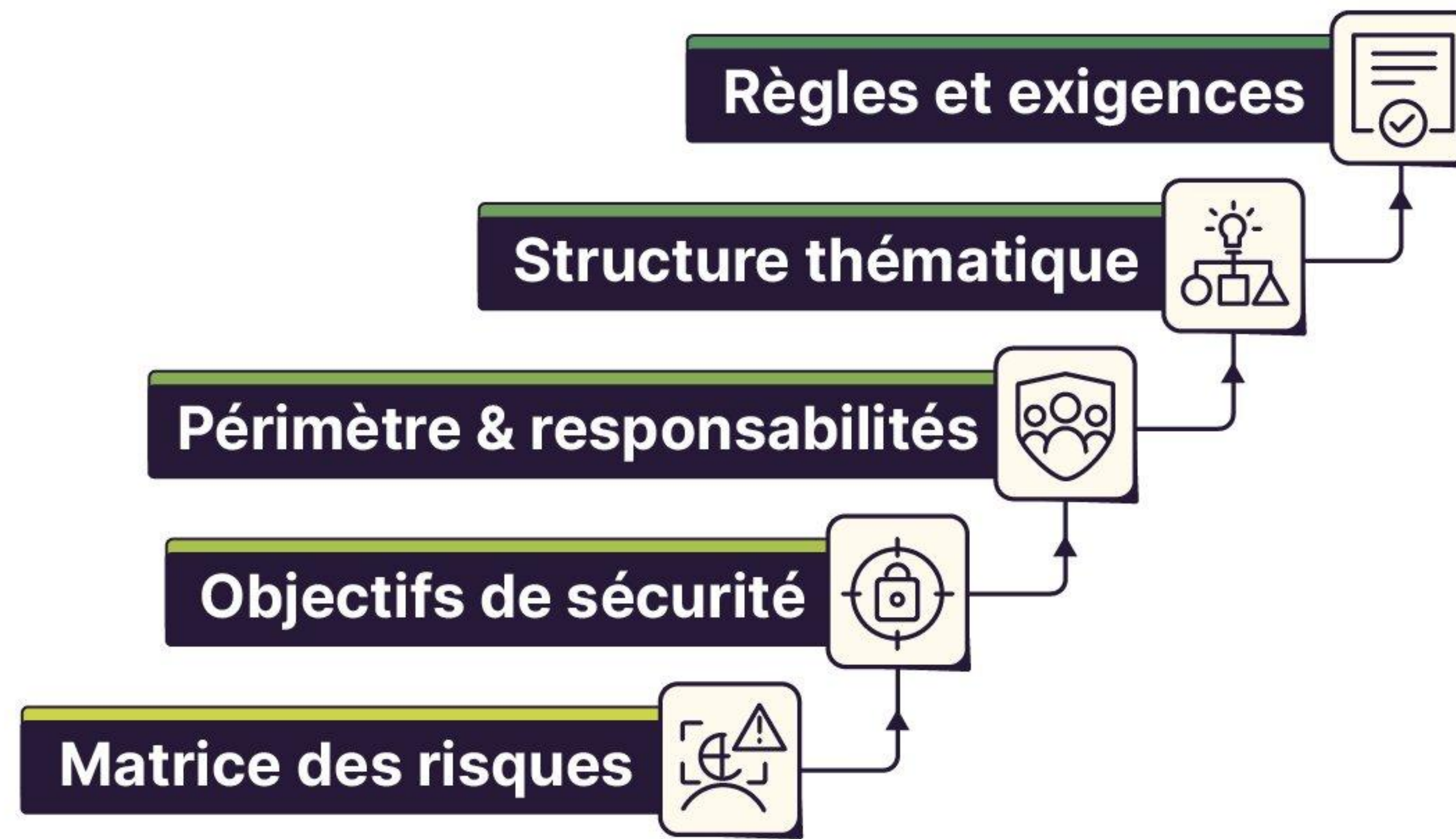
1 Identifier les actifs sensibles et les enjeux métier associés

2 Évaluer les risques en tenant compte des impacts pour les métiers

3 Définir les objectifs de sécurité alignés avec la stratégie de toute l'entreprise

4 Formaliser la politique de sécurité dans un document clair et compréhensible

5 Communiquer, faire appliquer et piloter la PSSI dans le temps



Définitions

Politique de sécurité

Document stratégique définissant les règles, objectifs et principes de protection du système d'information, aligné avec les enjeux de l'entreprise.

Actif

Élément de valeur pour l'entreprise (donnée, système, service, personne, image, etc.).

Menace

Événement ou action susceptible de porter atteinte à un actif.

Vulnérabilité

Faiblesse d'un actif ou d'une organisation pouvant être exploitée par une menace.

Risques

Possibilité qu'une menace exploite une vulnérabilité, entraînant un impact sur l'entreprise.

Responsable sécurité

Personne chargée de définir, piloter et faire évoluer la politique de sécurité, en lien avec la direction et les métiers.

Référentiel

Ensemble structuré de bonnes pratiques et de normes utilisées comme base. Ensemble structuré de bonnes pratiques et de normes servant de cadre pour orienter et justifier les décisions de sécurité.

Bonnes pratiques



- ✓ Impliquer la direction dans la démarche sécurité
- ✓ Réaliser un inventaire précis et régulièrement mis à jour des actifs
- ✓ Adopter une démarche de gestion des risques continue
- ✓ Définir des responsabilités claires (direction, métiers, IT, sécurité)
- ✓ S'appuyer sur des normes et référentiels reconnus (ISO 27001, CIS, etc.)
- ✓ Mettre à jour régulièrement la PSSI
- ✓ Former et sensibiliser les utilisatrices et utilisateurs aux bonnes pratiques
- ✓ Contrôler l'application des mesures sur le terrain et suivre leur efficacité

Erreurs classiques



- ✗ Rédiger une politique trop vague, trop générique ou déconnectée du contexte réel
- ✗ Se limiter à une vision purement technique de la sécurité
- ✗ Confondre politique de sécurité et plan d'actions techniques
- ✗ Ne pas impliquer les responsables métiers et les utilisatrices/utilisateurs
- ✗ Négliger la sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs
- ✗ Ignorer les risques liés aux prestataires et partenaires externes
- ✗ Oublier de mettre à jour la politique après des changements majeurs
- ✗ Ne pas prévoir de mécanismes de contrôle et de suivi